

Isabelle Chambost

Agrégée d'économie et de gestion
Diplômée de l'expertise comptable

Thierry Cuyaubère

Agrégé d'économie et de gestion

Gestion financière

Corrigés

5^e édition

DUNOD

Tout le catalogue sur
www.dunod.com



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2011
ISBN 9782100567812

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

1 — LES APPORTS DES FONDATEURS LORS DE LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE

Questions de réflexion	1
Exercices	1
1. No Pasaran : constitution d'une entreprise individuelle	1
2. No Pasaran (suite) : création d'une SARL	2
3. Mandarine : constitution d'une SARL, détermination des apports nécessaires	3
4. Mandarine bis : constitution d'une SARL, comptabilisation des apports et évolution des postes du bilan	3
5. Mandarine ter : constitution d'une SA – apports différés	4
6. Lo (d'après un sujet d'examen) : constitution d'une SA	6
7. Kat : création d'une SA – apports différés	7
8. Mandou : choix d'une structure juridique	8

2 — LES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ET AUTRES AIDES POSSIBLES DE FINANCEMENT

Questions de réflexion	9
Exercices	10
1. Iso : comptabilisation de subventions reçues	10
2. Honey : octroi de subvention et cession de l'équipement	10
3. Bene : impacts sur les comptes et sur la trésorerie	11

3 — LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À S'AUTOFINANCER

Questions de réflexion	13
Exercices	14
1. Pida : capacité d'autofinancement et politique d'amortissement	14
2. Violette : détermination des soldes économiques, de la capacité d'autofinancement et analyse	14
3. Violette bis : répartition du résultat et détermination de l'autofinancement	17
4. Rawal : détermination des soldes économiques, de la capacité d'autofinancement et précautions d'interprétation	18
5. Hunza : SIG et retraitements	20
6. Hunza (suite) : SIG et évaluation des stocks	21
7. Surle : SIG et CAF	23
8. Pindi : détermination de la CAF et de l'autofinancement à partir des bilans	25

4 — LE FINANCEMENT PAR AUGMENTATION DE CAPITAL

Questions de réflexion	27
Exercices	28
1. Flextro : augmentation de capital (simple)	28
2. 48 heures Chrono : augmentation de capital (simple)	28

3. Padum : apports en numéraire et en nature	29
4. Padum (suite) : droits de souscription et prime d'émission	30
5. Naggar : incorporation de réserves	32
6. Kuru : conversions de créances	34
7. Wanla : impacts pour un ancien actionnaire	35
8. Honupatta : répartition du résultat et augmentation du capital	36
9. Duchesne : relations entre dirigeants et actionnaires, augmentation de capital et répartition de bénéfices	37
10. Surle : augmentation de capital et analyse de la situation financière	38

5 — LE FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Questions de réflexion	40
Exercices	41
1. Farfal : capacité d'emprunt	41
2. Prateau : tableaux d'amortissement d'un emprunt et coût d'un emprunt	42
3. Prateau : écritures comptables et impact de l'emprunt sur les documents de synthèse	44
4. Gerbaut : rentabilité et effet de levier	45
5. Gramont : rentabilité, effet de levier	45

6 — LE FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL

Questions de réflexion	47
Exercices	47
1. Siled et Faras : écritures comptables	47
2. Siled et Faras : tableaux de l'annexe clôture N+1	48
3. Siled et Faras : coût du crédit-bail	48
4. Rahoul : véhicule de tourisme en crédit-bail	49
5. Griset : rapport	50

7 — L'ÉVALUATION DU BESOIN DE FINANCEMENT LIÉ À L'EXPLOITATION

Questions de réflexion	51
Exercices	52
1. Furia : coefficients de structure	52
2. Furia : besoin de financement, durée de crédit et TVA	52
3. Bolto : évaluation comptable des durées de crédit et variation du besoin de financement	53
4. Clément : besoin de financement et fonds de roulement	54
5. Le Dromadaire Rouge : dégagement de fonds de roulement	55

8 — LE CHOIX DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Questions de réflexion	57
Exercices	58
1. Déraille : rentabilité économique d'un investissement	58
2. La fonderie des Côtes d'Armor : critères de choix d'investissement	59
3. Primagra : rentabilité économique – financement par emprunt	60
4. Jacquelin : choix d'investissement, financement par emprunt ou par crédit-bail	61
5. Plakpan : plan de financement	64
6. Valest : plan de financement	65

9 — L'ÉVALUATION D'UNE ENTREPRISE ET DE SES TITRES

Questions de réflexion	67
Exercices	68
1. Lemat : valeur mathématique intrinsèque	68
2. Lemat (suite) : valeur financière et de rendement	68
3. Som : valeur mathématique intrinsèque et valeur de rendement	69
4. Lemat et Som : évaluation et parité d'échange	70
5. Som : valeur mathématique coupon attaché et détaché, d'actions libérées entièrement ou partiellement	70
6. Hexa-technology : valeur mathématique intrinsèque, de rendement – augmentation de capital	72
7. Lagroue : évaluation des immatériels	73
8. Beaubois : évaluation d'un fonds de commerce	74

**10 — L'ANALYSE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE
PAR L'APPROCHE FONCTIONNELLE**

Questions de réflexion	76
Exercices	76
1. Deparo : bilan fonctionnel	76
2. Duquesnoy : tableau de financement simple	78
3. Vertinas : soldes intermédiaires de gestion, tableau de financement	81
4. Pérotin : bilans fonctionnels et tableau de financement	85

11 — L'ANALYSE FINANCIÈRE : UNE ÉBAUCHE DE DIAGNOSTIC

Questions de réflexion	89
Exercices	90
1. Arthur : détermination et analyse de l'évolution de l'excédent de trésorerie d'exploitation	90
2. Four : détermination de l'excédent de trésorerie d'exploitation	92
3. Rawal : détermination et évolution de l'excédent de trésorerie d'exploitation	94
4. Jackie : compréhension d'un tableau de flux de trésorerie	96
5. Jackie (suite) : analyse de l'évolution des postes d'un tableau de flux de trésorerie	97
6. Penta-Technology : compréhension d'un tableau de flux de trésorerie	99
7. Penta-Technology : analyse pluri-annuelle d'un tableau de flux de trésorerie	100
8. Simon-Pasquier : analyse pluri-annuelle d'un tableau de flux de trésorerie	101

12 — LA MISE EN ŒUVRE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Exercices	102
1. Mestre : adaptation des soldes intermédiaires de gestion	102
2. Ba-Sgar : adaptation des soldes intermédiaires de gestion	103
3. Duong : particularités sectorielles	104
4. Mendoza : diagnostic financier d'une filiale de groupe	104
5. Bonneau : analyse de la croissance	106

13 — LES MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PLACEMENT À COURT TERME

Questions de réflexion	108
Exercices	109

1. Jamet : effets de commerce	109
2. Prufier : LCR magnétique	111
3. Primavera : CMCC	111
4. Cipriano : affacturage	111
5. Greder SA : placements	112
6. Fortin SA : lecture d'un contrat d'affacturage	113
7. Maurice SA : impacts sur l'analyse du besoin en fonds de roulement	115
8. Pedrosa : risque d'impayés	116

14 — LES CONDITIONS BANCAIRES

Questions de réflexion	117
Exercices	117
1. Sao : négociation des dates de valeur	117
2. Santo : vérification des tickets d'agios	118
3. Antao : le coût réel de l'escompte	120
4. Vicente : établissement d'échelle d'intérêt et décompte d'agios	120
5. Maïa : escompte et découvert	121
6. Compta-Call-Center : vision d'ensemble	122

15 — LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA TRÉSORERIE

Questions de réflexion	123
Exercices	123
1. Jamet : trésorerie prévisionnelle	123
2. Tartullier : crédit-fournisseur	124
3. Siddique : équilibrage d'un plan de trésorerie	124
4. Meskine : trésorerie en dates de valeur	126

LES APPORTS DES FONDATEURS LORS DE LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE

QdR

- 1) **b)** et **c)**.
- 2) **c)** et **d)**.
- 3) **a)**, **b)** et **d)**.
- 4) **d)** et **a)** si les apports sont en nature.
- 5) **b)**.
- 6) **b)** et **d)** : le poste « Actionnaires – Capital non appelé » disparaît mais les disponibilités sont débitées pour les mêmes montants.

EXERCICES

I. No Pasaran : constitution d'une entreprise individuelle

1) Comptabilisation des opérations d'apport

2183	Matériel informatique	02/06/N	200	
512	Banque		500	
101	Capital individuel			700

2) Comptabilisation du retrait opéré par l'exploitant

108	Compte de l'exploitant	01/10/N	1 500	
512	Banque			1 500

2. No Pasaran (suite) : création d'une SARL

1) Vérification de la valeur du fonds de commerce

L'évaluation des apports devra être effectuée par un commissaire aux apports désigné par à l'unanimité par les associés ou, en cas de non accord, par le Président du Tribunal de Commerce.

2) Comptabilisation des opérations d'apport

Hypothèse 1 : Apports entièrement libérés

Les apports de M. Skout s'élève à $10\,000 + 2\,000 + 1\,000 - 3\,000 = 10\,000$ €.

	01/02/N		
45611	Associé Skout, compte d'apport en nature	10 000	
45615	Associé Pierre, compte d'apport en numéraire	5 000	
1012	Capital social, souscrit, appelé non versé		15 000
	01/02/N		
207	Fonds commercial	10 000	
401	Clients	2 000	
512	Banque	6 000	
401	Fournisseurs		3 000
45611	Associé Skout, compte d'apport en nature		10 000
45615	Associé Pierre, compte d'apport en numéraire		5 000
1012	Capital social, souscrit, appelé non versé	15 000	
1013	Capital social, souscrit, appelé versé		15 000

Hypothèse 2 : Apports entièrement libérés à hauteur de 75 %

Les apports en nature de M. Skout sont entièrement libérés. Seuls les apports en numéraire de M. Pierre sont libérés à hauteur de 75 %.

	01/02/N		
45611	Associé Skout, compte d'apport en nature	10 000	
45615	Associé Pierre, compte d'apport en numéraire	3 750	
1012	Capital social, souscrit, appelé non versé		13 750
109	Associé Pierre, capital souscrit non appelé	1 750	
1011	Capital social, souscrit, non appelé		1 750
	01/02/N		
207	Fonds commercial	10 000	
401	Clients	2 000	
512	Banque	4 750	
401	Fournisseurs		3 000
45611	Associé Skout, compte d'apport en nature		10 000
45615	Associé Pierre, compte d'apport en numéraire		3 750
1012	Capital social, souscrit, appelé non versé	13 750	
1013	Capital social, souscrit, appelé versé		13 750

3. Mandarine : constitution d'une SARL, détermination des apports nécessaires

1) Détermination des apports nécessaires des deux autres associés

- La valeur de l'apport de M. Argan est de :
 $20\ 000 + 8\ 000 - 12\ 000 - 2\ 000 = 14\ 000\ €$
 (Fonds de commerce + Valeur mobilières de placement – Avances clients – Dettes fournisseurs)
- Apports des autres associés = $30\ 000 - 14\ 000 = 16\ 000\ €$
 (Capital – Apports de M. Argan)
 Soient 8 000 pour l'associé B. et 8 000 pour l'associé C.

Remarque

Les apports en industrie, désormais autorisés dans la SARL, ne peuvent pas faire partie du capital (ils ne représentent aucune garantie pour les tiers, puisque, par définition, étant attachés à la personne de l'apporteur en industrie, ils ne peuvent être vendus). Il est toutefois possible d'attribuer des parts sociales particulières en contrepartie de ces apports. Les statuts de la société doivent prévoir les droits attachés à ces parts (participation aux gains et aux pertes, droits de vote).

2) Montant du capital appelé à la constitution

Il correspond au montant du capital souscrit, soit 30 000 €.

4. Mandarine bis : constitution d'une SARL, comptabilisation des apports et évolution des postes du bilan

1) Comptabilisation des apports

	01/02/N		
45611	Associé Argan, compte d'apport en nature	14 000	
45615	Associé B., compte d'apport en numéraire	8 000	
45616	Associé C., compte d'apport en numéraire	8 000	
1012	Capital souscrit – appelé, non versé		30 000
	01/02/N		
207	Fonds commercial	20 000	
503	Valeurs mobilières de placement	8 000	
512	Banque	16 000	
419	Clients – Avances reçues		12 000
401	Fournisseurs		2 000
45611	Associé Argan, compte d'apport en nature	14 000	
45615	Associé B., compte d'apport en numéraire	8 000	
45616	Associé C., compte d'apport en numéraire	8 000	
	01/02/N		
1012	Capital souscrit – appelé, non versé	30 000	
1013	Capital souscrit – appelé, versé		30 000
622	Honoraires	1 000	
512	Banque		1 000

2) Montant de l'emprunt et position des banques

Les besoins de financement s'élèvent donc à $30\,000/0,75 = 40\,000$ €.

Le montant des emprunts effectués = $40\,000 \times 0,25 = 10\,000$ €.

La position prudente des banques peut s'expliquer par :

- la responsabilité des associés limitée aux apports dans une SARL ;
- l'activité ne permet pas aux banques de prendre des garanties sur des éléments tangibles ;
- l'activité peut paraître relativement risquée ou son plan de développement incertain.

On peut cependant remarquer que cette activité bénéficie d'avances clients puisque ceux-ci paient des acomptes avant la réalisation du voyage pour marquer leur engagement, ce qui permet un apport de ressources complémentaires.

3) Établissement du bilan après apports

Actif (en €)		Passif	
		Capital	30 000
		Résultat	– 1 000
Fonds de commerce	20 000	Emprunt	10 000
		Avances clients reçues	12 000
Valeurs mobilières	8 000	Dettes fournisseurs	2 000
Disponibilités ⁽¹⁾	25 000		
Total actif	53 000	Total passif	53 000

(1) 16 000 des autres associés et 10 000 provenant de l'emprunt, moins 1 000 (frais de constitution).

5. Mandarine ter : constitution d'une SA – apports différés

1) Apport en numéraire supplémentaire nécessaire

Les besoins de financement sont de 66 000 €, dont 44 000 € à financer par apports en capital (deux tiers).

Les apports de A., B. et C. représentent :

$20\,000 + 8\,000 - 2\,000 - 12\,000 + (8\,000 \times 2) = 30\,000$ €, dont 14 000 en nature et 16 000 en numéraire.

L'apport complémentaire en numéraire s'élève donc à 14 000 €.

2) Comptabilisation des apports

Le capital appelé correspond au montant des apports en nature de A. (14 000 €) et aux trois quarts des apports en numéraire ($30\,000 \times 3/4 = 22\,500$ €).